Envoyé en préfecture le 19/05/2026
Reçu en préfecture le 19/05/2026
Publié le
ID : 022-212202311-20260518-2026051804-DE

Département des Côtes-d'Armor
Mairie
1 rue de la Mairie
PLOURAC'H
22160
Tél : 02.96.45.02.94.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PLOURAC'H – n° 04

Séance du : 18 mai 2026

L'an deux mil-vingt-six le dix-huit mai à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de PLOURAC'H, dûment convoqué le onze mai, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de la mairie, sous la présidence de Monsieur Yannick LARVOR, Maire.

Présents : Yannick Larvor, Philippe Le Guilcher, Jean-Pierre Guillerm, Aurélien Fer, Huguette Larhantec, Corinne Lozac'h, Véronique Dilasser, Alain Le Coant, Claude Cario, Marie-Amélie Pons et Lynda Loiseaux

Secrétaire de séance : Philippe Le Guilcher

2026-05 18 04

OBJET : Étude des candidatures et attribution du logement adapté

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des différentes candidatures pour la location du logement communal au 8 bis rue de l'Argoat.

Après étude des différentes candidatures, après en avoir débattu, le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- D'attribuer le logement (non meublé) à Madame Julie LE DINAHET, à compter du 1er juin 2026 (à condition que les travaux soient terminés) ;
- De fixer le montant du loyer mensuel à 406.70 € (sans les charges) ;
- Le loyer pourra être révisé tous les ans en novembre suivant l'indice de construction ;
- D'autoriser le Maire à établir et remplir un état des lieux ;
- De fixer la caution à 406.70 €uros ;
- D'autoriser le Maire à établir et signer le bail de location pour une durée de 6 ans renouvelable.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
et ont signé tous les membres présents.

Pour expédition conforme,
Le Maire

MAIRIE DE PLOURAC'H (Côtes-d'Armor) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE